

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé
M^{me} LE MARCHAND Régine
M. BOUFFORT Bertrand
M^{me} BOISNARD Karine
M. BAURY Samuel
M^{me} LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M. CHARDIGNY Thomas
M^{me} LE GALL Josette
M. GARNIER Michel
M. MOKHTARI Mustafa
M. BABOU Cyprien
M. ANDRÉ Sylvain
M. BAUDY Jérôme
M^{me} HERCEG GALESNE Zlatka
M. GUILLEMET Eric
M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique
M^{me} YSOPE Carine
M. PERRUDIN Gildas
M^{me} MONTESINOS Esther
M. BAILLY Cédric
M^{me} CHARLÈS Mathilde
M^{me} BRENDEL Charlotte
M^{me} BROSSERON Christine
M. LE MARCHAND Julien
M. ROUAULT Philippe
M. CHAIZE Alain
M^{me} QUEMENER Anne Marie
M^{me} ROBIN Amélie
M^{me} CHARRIER Catherine
M. DESMOULIN Gil

Date de convocation : 01/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :

M.JUMAUCOURT Arthur a donné pouvoir à M. DESMOULIN Gil.
M^{me} D'HEROUILLE Véronique a donné pouvoir à M^{me} BOISNARD Karine.
M.PHILOUX Pascal a donné pouvoir à M. ROUAULT Philippe.

Secrétaire de séance :

Mme Régine LE MARCHAND



01/11 – 07 avril 2026

Marchés publics - Commission permanente d'appel d'offre - Création et désignation

Le rapporteur,

- propose de constituer une commission permanente d'appel d'offres ;
- rappelle que le Maire se réserve la possibilité de réunir la Commission consultative des Marchés publics pour avis, et ce, quel que soit l'objet et le montant de la consultation passée en procédure adaptée.
La Commission consultative des Marchés publics est composée des membres élus à la Commission d'Appel d'Offres qui délibèrent avec voix consultative. Elle se réunit, sans condition de quorum, afin de proposer d'écarter le(s) candidature(s) ne satisfaisant pas aux critères requis dans le règlement de la consultation ;
- propose d'attribuer le(s) marché(s) au(x) soumissionnaire(s) présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

En outre, le Maire peut associer, sans formalisme, des élus en fonction de leur délégation, des agents des services de la mairie ainsi que des personnalités en raison de leur compétence professionnelle.

- rappelle que, conformément aux dispositions des articles 22 du code des marchés publics et L 2121-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne, en son sein, cinq membres titulaires et cinq suppléants, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, pour siéger à la commission permanente d'appels d'offres.

Sont candidats pour siéger à la commission permanente d'appel d'offres :

Liste « Pacé Ensemble 2026 »

Membres titulaires	Membres suppléants (non affectés à un titulaire)
M. M. GARNIER	Mme R. LEMARCHAND
M. S. ANDRÉ	Mme V. PAIMPARAY-KANI
M. J. LEMARCHAND	Mme C. YSOPE

Liste « Agir Ensemble pour Pacé »

Membres titulaires	Membre suppléant
M. A. CHAIZE	M. P. ROUAULT

Liste « Pacé à gauche »

Membres titulaires	Membre suppléant
M. G. DESMOULIN	M. A. JUMAUCOURT

VOTE : Unanimité.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

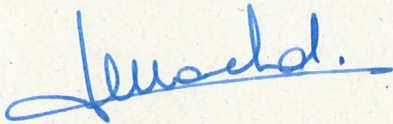
ID : 035-213502107-20260407-D_2026_01_11-DE

Quorum réuni 30 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

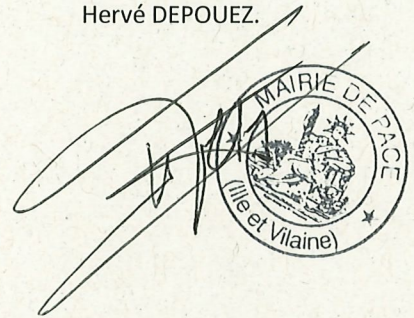
La secrétaire de séance,

Régine LE MARCHAND.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.



The stamp is circular with the text "MAIRIE DE FACE" at the top and "(Ille et Vilaine)" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner, with a star above. The signature is written in black ink and overlaps the stamp.